L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 3 DECEMBRE.

LA RÉPUBLIQUE DE Mr. DUFAURE ET CELLE DE GAMBETTA.

Dans la première partie du discours de Mr. Dufaure que nous n'avons pas reproduite se trouve le passage suivant signalé par le télégraphe et qui a une certaine importance, car il constate une rupture entre les alliés du 25 février:

Certainement on devra demander à un candidat *s'il est respectueux des lois de son pays* et particulièrement de la loi fondamentale, de la Constitution; certainement on devra le lui demander; mais quand on aura une réponse sur ce point, *est-ce que tout sera dit!* Est-ce que *on ne s'occupera du passé et non de savoir ce qu'il pense de l'avenir!* Est-ce qu'on ne lui demandera pas, indépendamment d'une adhésion au passé, *un programme pour l'avenir!*

Pour moi, j'avoue que *je n'admets pas pour candidats ceux qui ont voté les lois constitutionnelles*, quels que soient leurs principes et leurs vues sur les principes essentiels selon lesquels notre pays doit être gouverné.

"Mais, messieurs, il ne faut pourtant pas nous payer des mots; *il ne faut pas imaginer une fusion qui n'est pas possible.*

"Nous avons eu depuis quelque temps bien des discours, bien des lettres, bien des professions de foi de nos collègues,—je ne leur reproche pas de les avoir écrits au contraire, je les en remercie;—mais ils consentiront bien à ce que je dise à quelques-uns d'entre eux que je ne pourrai jamais adhérer à leurs professions de foi, et que, quand ils se présenteraient dans un collège où je serais électeur, MOI, ÉLECTEUR, je leur demanderais: "Etes-vous fidèle au discours que vous avez prononcé en tel lieu et tel jour?" et s'ils me répondaient: Oui! Je leur dirais: "Vous n'aurez pas mon vote!"

"Et quand ils me diraient: "Mais j'ai voté la Constitution avec vous!" je leur répondrais:

"Vous *avez eu raison, je vous en remercie!* Donnez-moi *la main pour le passé*; mais, pour *l'avenir*, vous *ne pouvez pas compter sur moi.*"

"Tout cela vient, messieurs, de ce que, également républicains, nous ne le sommes pas de la même manière. Ils me disent que ma République n'est pas la véritable; j'en dirais bien plus de la leur....

"Nous ne sommes pas républicains de la même manière. J'ai adopté les deux Chambres: ils ont décidé que *ce n'était point là de la République.* J'ai adopté le droit de dissolution: ils ont décidé que ce n'était pas de la République. Je proclame le scrutin par arrondissement: ils répondent de même *ainsi sur tous les points de notre programme.* Cela ne m'étonne pas; nous *avons été réunis un jour, nous sommes divisés dans le passé et dans l'avenir.*"

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

Il est intéressant, dit la *France*, d'envisager les résultats pratiques du vote par lequel l'Assemblée vient d'adopter le scrutin d'arrondissement.

L'*Opinion nationale*, en exprimant le doute que la majorité réactionnaire ait bien mesuré l'importance de ces résultats, a dressé un intéressant tableau qui les résume, et que nous reproduisons:

Il y a en France, depuis le traité de Versailles, 362 arrondissements administratifs, en ne comprenant Paris que comme formant un seul arrondissement, et 331 arrondissements, en comptant les 20 arrondissements de la capitale.

112 arrondissements comptent plus de cent mille habitants et nomment deux députés.

Neuf arrondissements nomment trois députés: Brest, Toulouse, Saint-Etienne, Nantes, Saint-Denis, Rouen, Le Hâvre, Versailles.

Deux arrondissements auront 4 députés: Marseille et Bordeaux.

Un en élira 5: Lyon.

Un en élira 6: Lille.

Et, enfin, Paris aura 25 députés, cinq arrondissements municipaux ayant plus de 100,000 habitants.

L'ensemble de la représentation de la France sera formée de 522 députés; elle est actuellement de 535. Ce sera donc 203 députés de moins. Tous les départements ne perdent pas la même proportion de la représentation.

Il résulte d'un tableau comparatif des départements, que certains départements perdent plus des deux septièmes de leur représentation, certains autres, au contraire, perdent moins. Vingt-six départements sont par le fait de la nouvelle loi privés du tiers au moins de leur députation, ce sont les départements de l'Ariège, Aude, Côtes-du-Nord, Haute-Saône, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire-Inférieure, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Haute-Marne, Meuse, Morbihan, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Rhône, Sarthe, Seine-Inférieure, Somme et Var.

Vingt et un départements, au contraire, perdent moins du cinquième de leur députation actuelle, ce sont: l'Ain, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Aveyron, Corrèze, Creuse, Doubs, Drôme, Gers, Indre, Landes, Lozère, Savoie, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Vienne et Yonne.

La loi nouvelle est donc contraire aux intérêts de vingt-huit départements et favorable à ceux de vingt et un autres. Elle en laisse trente-sept dans une situation égale ou meilleure.

Or, les départements que la loi favorise sont ceux où le parti républicain exerce une influence dominante; au contraire, ceux que cette même loi place dans une infériorité relative sont, en général, ceux où les partis monarchistes ont le plus de chances de voir leurs candidats réunir des majorités.

Les membres de la droite qui ont voté le scrutin uninominal d'arrondissement n'ont point prévu ce résultat, qui peut paraître surprenant, mais qui est la conséquence directe de la nouvelle loi électorale.

En effet, les départements les plus peuplés de la France sont ceux du Nord-Ouest et de l'Ouest, qui semblent plus particulièrement, depuis quatre années, servir de refuge aux partisans des diverses monarchies qui se disputent la France; or, ces départements ne comptent pas plus d'arrondissements que les départements de l'Est et du Sud-Est, moins habités, qui n'ont cessé pendant toute la législature actuelle de manifester, par des élections répétées de leur attachement à la République.

C'est ainsi que le Pas-de-Calais, le Nord, la Seine-Inférieure, l'Oise, le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure, dont la représentation est presque exclusivement composée de députés appartenant aux divers groupes de la droite, doivent perdre une partie considérable de cette représentation.

Au contraire, l'Ain, les Alpes-Maritimes, les Ardennes, le Doubs, la Drôme, l'Yonne, qui n'ont envoyé à l'Assemblée que des républicains, conserveront, à peu de chose près, le même nombre de députés.

Les chiffres ont, d'ailleurs, une éloquence qui nous dispensera d'insister à cet égard.

Dans les vingt et un départements qui perdent moins d'un cinquième de leur représentation, pourront être considérés comme sacrifiés par la loi nouvelle, les groupes de la droite comptent 193 voix, ceux de la gauche 63 seulement.

De ces chiffres, il résulte que la droite, par l'effet seul de la nouvelle loi, se trouvera en minorité de plus de *quarante voix* dans l'Assemblée prochaine, "même si tous les départements qui, en 1871, ont nommé des députés impérialistes, légitimistes ou orléanistes, élisent de nouveau des candidats appartenant aux mêmes nuances".

LE TRAVAIL EN FRANCE.—On a distribué la semaine dernière, aux membres de l'Assemblée nationale, un rapport fait par M. Doucarre sur les conditions du travail en France.

Nous voyons, par ce travail très compliqué que, sur 36 millions d'habitants en France, 2 millions vivent de leur revenu et 34 millions se livrent à des travaux divers, savoir: professions dites libérales, 5 o[o; agriculture, 52 o[o; banque, commerce et transports, 14 o[o; industrie, 29[o[o.

La production agricole annuelle est évaluée à 8 milliards de francs; la production industrielle s'élève à 12 milliards 700 millions.

L'industrie compte 3,200,000 travailleurs, dont 800,000 patrons et 2,400,000 ouvriers. La grande industrie comprend 183,327 patrons et 1,112,000 ouvriers; les industries extractives, 13,717 patrons et 163,819 ouvriers; enfin, la petite industrie, 596,776 patrons et 1,060,444 ouvriers.

Depuis 1853, les salaires à la journée ont augmenté en moyenne pour Paris: hommes, de 3.82 à 4.96; femmes, de 2.10 à 2.75;—dans les départements: hommes, de 2.06 à 2.90; femmes, de 1.07 à 1.48. C'est en vingt ans, une hausse de 40 o[o (2 o[o par an).

Le rapport examinant, en concluant, la question de la réglementation du travail, la déclare impossible et se prononce pour la liberté individuelle du travail, dans laquelle il voit la cause de notre prospérité industrielle. Les lois ne doivent intervenir que pour protéger et faire exécuter les conventions librement consenties.

—Nous lisons dans le *Soir*:

M. le baron de Bourgoing a été frappé, hier soir, d'une congestion cérébrale qui a mis en instant ses jours en danger.

Cet accident s'est produit dans des circonstances faisant le plus grand honneur à celui qui en a été victime.

Un incendie des plus violents s'était déclaré, vers dix heures, à la Charité-sur-Loire, dans un entrepôt de bois de placage appartenant au sieur Dufresne.

Les flammes prirent en un instant de grandes proportions. M. Bourgoing, qui habite depuis quelque temps son château, voisin du théâtre de l'incendie, se rendit aussitôt avec une pompe au secours du bâtiment incendié.

On s'arrivant à la hâte sur le théâtre du feu, M. Bourgoing s'affaisa subitement et perdit connaissance.

On s'empressa de lui prodiguer les soins les plus empressés. Il revint à lui, mais, sans succès: M. de Bourgoing fut placé dans une voiture et reconduit au château.

Ce n'est que vers onze heures du soir qu'une amélioration sensible se produisait dans son état qui, quoique assez grave encore, n'inspire plus d'inquiétude à ses nombreux amis.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés
—DE—
MME CHANFRAU.

Vendredi soir 3 décembre 1875.

COMPAGNIE DE DALY DE LA 5me AVENUE

COMPAGNIE DE DALY DE LA 5me AVENUE

Dans la grande pièce.

DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES | DEUX ORPHELINES

IMMENSES CHAMBRES. APPLAUDISSEMENTS incessants. NOUVEAUX DÉCORS ET NOUVEAUX COSTUMES.

LES DEUX ORPHELINES EN MATINÉE DEMAIN.

Place reservée.....50 cents.
3 déc—1t.

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 5 DÉCEMBRE 1875.

GRANDE MATINÉE
—DONNÉE PAR LE—
CLUB DRAMATIQUE LOUISIANAIS
avec le gracieux et obligeant concours de
Madame Vexiun, Mlles Eve Dubiesteen et Alphonsine Godin.
au bénéfice de l'Asile du Bon Pasteur.
et sous le patronage de mesdames

Mme V. Capdevielle, Mme Edouard Forstall, Mme Numa Dufour, Mme Neuville Bienvenu, Mme Paul Bertus, Mme Ernest Pench, Mme Alfred Wills, Mme A. Simms, Mme Isaacson, Mme R. Pitot, Mme George Binder, Mme Amazile Villeré, Mme Georges S. Olivier, Mme Paul Blanc, Mme Goldwaite, Mme Clément Blanc, Mme E. Sommes, Mme Lois, Mme A. Glims, Mme S. Lafardeur,

PROGRAMME.

Les Vivacités du Capitaine Tic,
Comédie en 3 actes, par MM. E. Labiche et Ed. Martin.

—DISTRIBUTION—

Horace Tic, (capitaine de cavalerie).....MM John Davis
Désambois.....Ed. J Duparquier
Célestin Magis.....L. N. Bagnié
Bernard (domestique du capitaine).....P. A. Gomez
Un invité.....V. Fonion
Baptiste.....Em. Kouyer
Madame de Coisy-Koberg.....Mme Vexian
Lucile (sa nièce).....Mlle Eve Dubiesteen

Le spectacle commencera par:

Le Piano de Berthe,
Comédie en un acte, mêlée de chant.

—DISTRIBUTION—

Frantz.....Mr H. B. de l'Etang
Berthe.....Mlle Eve Dubiesteen
Julie.....Mlle Alphonsine Godin
Un domestique.....Mr J. R. Bonneval

L'Orchestre sous la direction de Mr Aug. Davis.

Les portes seront ouvertes à 11 heures A. M. On commencera à MIDI PRÉCIS.

Prix du billet.....50 sous.

NOTA—On peut se procurer des places réservées en s'adressant au contrôle de l'Opéra le vendredi et samedi (3 et 4 décembre) de 11 heures A. M. à 2 P. M., et le jour de la représentation à l'ouverture des Bureaux de 10 A. M. à midi.
28 nov—

Bureau de la compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans. No 125 rue Commune.—Nouvelle-Orléans, le 30 novembre 1875.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu LUNDI, 13 décembre 1875, de midi à 2 heures, au bureau de la compagnie, No 125 rue Commune. LOUIS BARNETT, Secrétaire.
30 nov—au 13d.

Banque du Sud—Nile-Orléans, 26 novembre 1875.—Une élection de directeurs de cette banque pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, le 8 décembre 1875, de midi à 1 heure de l'après-midi. J. GARR, Caissier.
26nov au 8déc

Banque du Canal de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 30 novembre 1875.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette institution, pour l'année courante, aura lieu, au local de la banque, angle des rues Camp et Gravier le DEUXIEME LUNDI de décembre prochain, (le 13 décembre), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CH. JUMONVILLE, Caissier.
21 nov—au 12déc.

Bureaux de Firemen's Insurance Company. (Compagnie d'Assurance des Pompiers.)—Nile-Orléans, 24 novembre 1875.—Conformément à l'article IV de la Charte, avis est donné aux actionnaires qu'une élection de dix-huit directeurs, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le LUNDI, 6 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. B. H. BENNERS, Secrétaire.
25 nov—au 6déc.

Banque d'Amérique.—Nile-Orléans, 15 novembre 1875.—Avis est donné aux actionnaires que l'élection de trois directeurs, pour l'année courante, aura lieu, au local de cette banque, le 13 décembre 1875, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. EDGAR HINCKS, Caissier.
20nov—1m.

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1875.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu, au No. 25 de la rue Carondelet, à 7 heures du soir, le SAMEDI 11 décembre 1875, à l'effet de voter sur la réduction du Capital Actions, et sur d'autres mesures à prendre.
Par ordre de la direction.
A. BENJAMIN, Secrétaire
17nov—au 11déc.

Bureaux du New-Orleans Credit Foncier Association.—Au No 46 de la rue Decatur.—Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs de cette société, la résolution suivante a été adoptée:
Résolu, que les actionnaires qui n'ont payé qu'une partie de leurs actions, soient avertis de payer en plein, d'ici au 31 décembre 1875, le reste de ce qu'ils doivent, sinon leurs actions seront déclarées forfaites conformément à la charte de cette compagnie.
22oct—amidéc A. SAULET, Secrétaire.

Département des Finances,
Hotel de Ville.
Nile-Orléans, 5 novembre 1875.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au mercredi, 22 décembre, à midi, pour l'échange de trois mille huit cents (3,800) bons à prime, tirés, avec leur valeur et intérêt sur la face, pour d'anciens bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.

Les enchères devront indiquer la classe des bons et le montant des coupons échus, qui devront être attachés, ou, en l'absence de coupons, le montant de l'intérêt du cent et jusqu'au janvier 1876, et toutes les offres devront couvrir les bons et l'intérêt.

Tous les anciens bons échangés seront conservés intacts jusqu'à ce que les bons à prime soient remplacés par des primes.

Les propositions devront être adressées aux commissaires de la dette consolidée et endossées "propositions pour l'échange de bons."

Le droit de rejeter toutes les enchères est réservé.

ED. PILSBURY,
6nov—2 f p.s. jus. 22 déc '75 Administrateur

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a CONTROLE des mandats de dessèchement. Un mandat qui lui avait adressé directement rapportera conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent.
5mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président,
EDGAR LARUE.
11 nov75—1an

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK.
Table d'hôte à midi et de 5 à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No 125 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toute le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 19nov—1an

Commercial Restaurant,
107.....Rue de la Douane.....107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les réceptions, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6oct75—1an

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey,
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice comptant sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collège Commercial de Dolbear
263.....Rue du Canal.....263

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. On peut commencer n'importe quand à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit le jeur et le soir des enfants de 5 à 20 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
24nov—1an M 7D

Dépôt du Bitter des Arabes,
73.....Rue DECATUR.....73

LES BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac; ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
1sept—1an VERGNOLE, Propriétaire.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

JEUDI, 2 décembre et jusqu'à nouvel ordre, la grande pièce à sensation parisienne, intitulée:
LES DEUX ORPHELINES,
traduite d'après le français par un monsieur de cette ville. Ce drame, des plus jolis et des plus émotionnants a été joué à Londres, à New York et dans d'autres villes sous le titre des
TWO ORPHANS.
MISS MINNIE PALMER
a été engagée pour remplir le rôle de LOUISE, l'orpheline aveugle.
SAMEDI, 4 décembre, première matinée des DEUX ORPHELINES.
MERCREDI, 8 décembre.—BARRY SULLIVAN.
Location des places commencée.
1déc—tf encaisser—1f

Théâtre St.-Charles.

Pour cinq soirées—Mercredi et Samedi à la Matinée:
LAWRENCE BARRETT,
secondé par Mr JOHN W. NORTON, dans les tragédies de Shakespeare.
Vendredi—Bénéfice d'adieu de Mr BARRETT.
Dimanche, 5 décembre—
Buffalo Bill Combination.
28nov—tf

Une grande Foire
—Sera tenue par—
Les Dames de Aid and Sewing Society
de la Nouvelle-Orléans.
Au bénéfice de
L'ORPHELINE TOURO,
A LA SALLE GRUNEWALD.
Les Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi, 6, 7, 8, 9 et 11 décembre.
Admission vingt-cinq cents. 22nonvall déc

GYMNASE DES DAMES.
Institut calisthénique et orthodomique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la saison, $40, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.
Le gymnase des messieurs—a No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Julie: rue Bienville 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
8nov—1am.

La célèbre Mme LEONCE

A l'honneur d'annoncer son retour d'Europe. Elle donnera ses consultation et dira le passé, le présent et l'avenir. Soins particuliers sur les tracas de famille, mariage et la loterie.
Les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance peuvent traiter par lettre franco, poste office, box 1250, résidence office, 135 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse.
5nov—1an

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et tumeurs internes, etc. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, sa médecine, de 9 à 5 heures.
23mars—1an

Notice.

J'INFORME respectueusement mes amis et mes habitués, ainsi que le public en général, que j'ai pris la BUVETTE attachée au Théâtre des Variétés, et que durant la saison elle sera pourvue
Des mêmes qualités de vins et de liqueurs
que l'on sert au St-Charles Exchange.
2nov—1m CHARLES LACOUME.

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOB,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER;
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
13déc—1an Nouvelle-Orléans.

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES NEUFS EN GROS OU EN DETAIL, des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS DE ROSE,
BOIS D'ACAJOU,
BOIS DE NOYER,
BOIS DE CHENE et en
BOIS D'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qui vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DETAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indéfectibles. Mes prix sont actuellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.
Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche: 20, rue St-Charles, près Canal.
Les ordres de Nile-Orléans sont que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 2 Nov—

L'actif et entrepreneur fabricant de selles et de sellers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nile-Orléans.

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de satisfaire à la demande toujours croissante de ses clientèles chasseurs et vis, il a transféré son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver du Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée des ouvrages; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à coeuns en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.....$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.....$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les vrais souliers chasseurs à vis fraisés. Ceux-ci ne peuvent se faire intérieurement que dans une ville au cuivre et quiconque achète un soulier de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
1mai—1an E. CABAUD.

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1875.

Citoyens de la Nile-Orléans et de la Louisiane, j'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je me permets de demander que votre patronage. Je m'engage à vous contenter sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.
Je signale le sujet à l'attention de la communauté.
JOHN HANSEN,
20 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

GRAND CADEAUX pour les jours de fête

LA NOEL ET LE 1er de L'An.

MEUBLES!!! MEUBLES!!!

LE BEAU ET L'UTILE

Jos. B. Hubbard

Fabricant et marchand de meubles,

Fins et Ordinaires,

Matelas, Lits à Ressorts et PLUMES.

—AU—

No 122 de la rue des Remparts,

COTE SUD. ET

Nos 84, 86, 88, 90 et 92 de la rue Perdido.

Offre, aux jeunes et aux vieux, aux prix coûtants,

DES CADEAUX POUR LES JOURS DE FETE,

Berceuses, Tables, Chaises, Lits et Berceaux d'Enfants.

Chaises de fantaisie, Chaises et Berceuses pour Dames et Demoiselles.

Tables à ouvrage, Pupitres et Secrétaires de Dames.

Toute espèce de Meubles de SALONS,

Sofas, Berceuses, Tables de centre, Miroirs, Pliants, Tables à jeu, Etagères, Ottomanes, Whatnots,

La foule se porte chez

JOSEPH B. HUBBARD,

pour y voir des Meubles à BON MARCHE.

C'est, de tous les magasins de la ville, celui où l'on obtient les plus grands avantages en payant

COMPTANT;

Il est A L'ANGLE DES Rues Remparts et Perd'ido.

Meubles de chambres à coucher, pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Bois de lit, Toilettes, Armoires, Bureaux, Lavabos, Commodes, Porte-Chandelles, Porte-Essuie-mains, Tables, Chaises et Fauteuils,

Plumes d'oies vivantes.

Matelas, Traversins, Oreillers, Matelas à ressorts,

Meubles de Salles à Manger, Buffet, Tables à Allonge, &c, &c.

Bibliothèques, Secrétaires, Pupitres, Tables de Bibliothèques, Trumeaux et Glaces de Cheminées.

Porte-Chapeaux, Armoires à Glaces, Chaises de l'Exposition de Vienne,

Un lot de belles Chaises en rotin.

Chacun est invité à venir juger par lui-même, de la beauté des articles.

PAS DE DECEPTION!

PAS DE HUMBUG.

VENTE aux PRIX COUTANTS!

Jos. B. Hubbard

Au No 122, rue des Remparts.

Coin Perdido, 1er District.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI

25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500
TOTAL:	
3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nile-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or, le

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.

Une.

Toutes vos lettres au quelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
LEON JACTROUE. OSCAR NOEL.

Q. JEYROUZE & BOIS.
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEUR
ET
Tous les sortes de Produits du Pays.
AUX Magasins Bizez,
Coin Vieille-Levée et Bienville. Nile-Orléans.

ASSURANCES.

FACTORS AND TRADERS!

INSURANCE COMPANY,
37.....rue Carondelet.....37

Actif, 30 avril 1875: $1,486,215 88

Cette Compagnie émet des polices contre les risques de

Feu, de Rivières et de Mer

aux taux les plus bas du tarif.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
THOS. P. WALKER, Secrétaire

DIRECTEURS.

Moses Greenwood, W. A. Johnson, John I. Noble, John Chaffe, Richard Milliken, Samuel E. Moore, I. L. Warren, E. T. Bouligny, Samuel Friedlander, A. A. Yates, John I. Adams, Isaac Scherck, R. M. Walmsley, A. Brittin, A. H. May, S. H. Snowden, T. Lyth Lyon, Wm. C. Raymond, Jas. S. Prestidge, Samuel H. Boyd, Joseph McElroy, E. B. Wheelocp, Cyrus Bussey, Wm. J. Behan, B. F. Eschleman.
5 sept—3m

GERMANIA INSURANCE COMPANY.
BUREAUX No 134 DE LAPRUE DE LA COMMUNE,
NILE-ORLEANS,
INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIERES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. HAMPTON, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster, G. H. Braughn, H. Curtius, C. Dreyfous, F. W. Dielmann, A. Geiser, L. Grunewald, J. Hassinger, J. Kohn, Geo. Binder, H. Kohn, L. Reder, Thomas Schorr, J. Wolf, R. F. Theurer, P. Thormählen, G. L. L. Mayer, J. Voelkel, Peter Vattar, J. J. Weckerling, H. Zuberbier, A. J. Weibert, A. Chiapella.

VENTES JUDICIAIRES.

Elizabeth Magee et al. vs. Joseph M. Anguera.

CINQUIEME COUR de DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 6776.—En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, six décembre 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Quatre bagues en diamant, une épingletée en diamant, deux bagues, un de cinq cents, un de cinq cents en or, quatre épingletées en or, cinq boucles en or, quelques pièces d'or et argent, &c. six fourchettes en argent, onze grandes cuillers en argent, 11 petites do do, une douzaine de cuillers à dessert en argent, 7 cuillers à thé, en argent, une corbeille en argent, une coupe en argent et une soucoupe.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
25nov—2f

William Solomon vs. Jacques Estoup.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Or